Image not found or type unknown

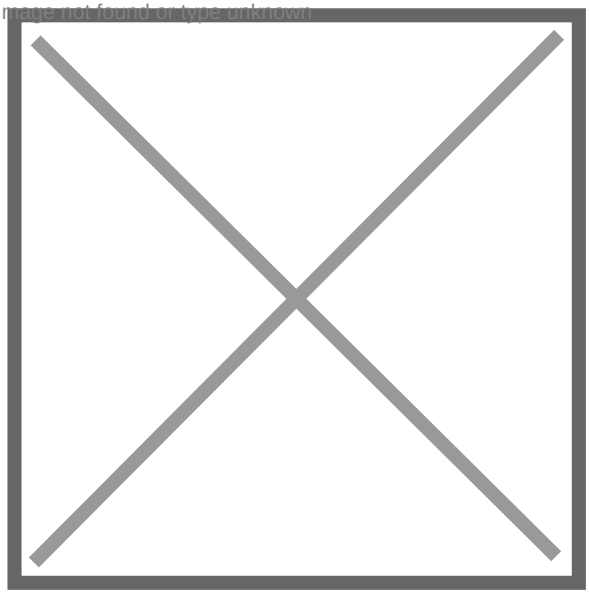

notaire qui priviligie un héritier nous fait barrage

Par **PATY**, le **16/09/2020** à **09:19**

bonjour,

Nous avons demandé à notre notaire des questions concernant la sucessions de ma mère.

réponse du notaire :

- nous souhaitons avoir inventaire elle nous répond que cela va nous couter cher qu'il y a violation de domicile, que mon frère peux refuser ? tous les affaires de notre mère on disparus nous avons demandé ou sont passés les affaires ? aucune réponse du notaire via notre frère?

- Les estimations que nous avons fournis qui sont juste, elle prend en compte que les estimations faites par notre frère (ils a fait déduire des travaux qui devait faire depuis 2006) donc le bien est sous évalues dans l'estimation ,de plus s'il y avait urgence la maison serait écroulé et ma belle soeur n'aurait pas reçu d'agrément pour garder des enfants à domicile (danger sur autruis) cette maison notre frère y habite depuis 25 ans à titre gracieux sans aucune compensation aux soeurs.

- Il veut faire intervenir un notaire via le tribunal en cas de désacord sur le prix comment cela se passe t-il car nous avons un dossier depuis 2006 à chaque fois qu'il a voulu nous racheter les parts en 2006/2015 ilya questiond de travaux d'urgence pour faire diminuer le prix de la maison. est-ce le tribunal qui choisi le notaire ? ou c'est celui de la succession.

Je vous en remercie d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés